

COMPTE RENDU CONSEIL DE DELEGUES

Date: Mardi 17 novembre 2009

Ordre du jour: "Vivre ensemble"
→ "Des goûters on été volés"
Comment réagir en cas de vols ?

Présents:

- M. Guiraudie (Directeur)
- Agnès Catet (Maîtresse de CP)
- Romuald Stéfani (Responsable du centre de loisirs) et Thomas (animateur)
- Les délégués des classes

Y A-T-IL DES VOLS A L'ECOLE ? LESQUELS ?

- Des vols de goûters
- Des vols de cartes
- Des vols de jouets
- Des vols de matériel
- Des vols de bonbons

Pourquoi des vols sont-ils commis ?

- Parce que j'oublie mon goûter
- Parce que je préfère le goûter de mon camarade
- Parce que je n'ai pas le jouet, les cartes...
- Pour me venger ou embêter un camarade

Quelles conséquences ?

- Cette situation crée une mauvaise ambiance au niveau de la classe ou de l'école
- Pour la victime c'est la perte d'un objet auquel il tient beaucoup

COMMENT REAGIR ?

- Un objet perdu n'a pas toujours été volé: très souvent il a été égaré ou oublié. La première phrase à prononcer c'est: "Je ne trouve pas ..."
Très souvent un goûter qui manque c'est un goûter qui a été oublié le matin !

Un matériel manquant peut avoir été mal rangé !

Un vêtement perdu, c'est souvent un vêtement oublié dans un coin de l'école !

- Il ne faut pas accuser sans preuve un camarade. Des délégués ont parlé de la notion de **diffamation**.
- Si un élève a volé une fois, il ne faut pas le désigner tout le temps comme le "voleur". Un enfant peut commettre une fois une erreur sans être pour autant un voleur toute sa vie.
- Quand un camarade commet un vol, il est possible d'en parler avec lui pour le "raisonner". Il peut parfois tenter de réparer son erreur. Il peut regretter son geste.
- Si un vol est commis, il faut en parler à un adulte (animateurs, maîtres ou maîtresses, directeur, parents), surtout si on se sent menacé, pour:
 - Avoir un débat en classe qui permet à tous de mieux comprendre et de prendre conscience de la portée de certains gestes
 - Organiser un conseil de délégués et en parler dans toute l'école
- Tous les délégués sont d'accord pour dire que concernant les goûters, quand un camarade n'a pas de goûter, on peut partager: c'est faire preuve de **solidarité**. Mais il faut faire attention:
 - A ce que cette demande n'est pas la forme d'un chantage ou d'une intimidation ("Si tu ne me donnes pas... je vais te taper !"). Si cela arrivait, il faut immédiatement le signaler à un adulte !
 - Les plus grands doivent prendre conscience qu'ils peuvent facilement impressionner, même involontairement les plus petits. Ils doivent donc faire attention quand ils s'adressent à des plus petits
- Des délégués proposent de constituer une réserve dans la cantine ou au centre de loisirs. Cette proposition ne peut pas être retenue car il est interdit, pour des raisons d'hygiène, de stocker des aliments dans l'école.

Les jeux et les jouets ne sont pas recommandés à l'école et les objets de valeur (comme l'argent) sont interdits à l'école. Respecter cette règle limite les tentations de voler.

Se montrer responsable, c'est savoir résister à ses envies et respecter ses camarades et tout ce qui leur appartient.